Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 80 (1954)

Heft: 5

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements: uisse: 1 an, 24 francs Etranger: 28 francs Pour sociétaires: Suisse: 1 an, 20 francs Etranger: 25 francs Prix du numéro: Fr. 1.40 Ch. post. « Bulletin technique de la Suisse romande » Nº II. 5775, à Lausanne.

Expédition
Imprimerie «La Concorde »
Terreaux 31 — Lausanne.
Rédaction

et éditions de la S. A. du Bulletin technique (tirés à part), Case Chauderon 475 Administration générale Ch.deRoseneck 6 Lausanne

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitaux, architecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève -Membres, Fribourg: MM. P. Joye, professeur; † E. Lateltin, architecte — Vaud: MM. F. Chenaux, ingénieur; † H. Matti, ingénieur; E. d'Okolski, architecte; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. † L. Archinard, ingénieur; Cl. Grosgurin, architecte; E. Martin, architecte; V. Rochat, ingénieur — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. J. Dubuis, ingénieur; D. Burgener, architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration de la Société anonyme du Bulletin technique: A. Stucky, ingénieur, président; M. Bridel; G. Epitaux, architecte; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

Fr. 264.-134.40 1/2 67.20 33.60

Annonces Suisses S. A. (ASSA)



Rue Centrale 5, Tél.22 33 26 Lausanne et succursales

SOMMAIRE: Nouvelles installations d'éclairage de la gare de Bienne-Triage, par A. Gros, ingénieur EPL, Ier Arrondissement des CFF, Lausanne. — Mise à la terre d'installations électriques par l'intermédiaire de conduites de distribution d'eau. — Bibliographie. — Les congrès: Association suisse pour l'essai des matériaux. — Carnet des concours. — Service DE PLACEMENT. — DOCUMENTATION GÉNÉRALE. — DOCUMENTATION DU BATIMENT. - Nouveautés, Informations

NOUVELLES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE LA GARE DE BIENNE-TRIAGE

par A. GROS, ingénieur EPL, Ier Arrondissement des CFF, Lausanne

La gare de Bienne-Triage est la troisième en importance, après celle de Muttenz et de Zurich, du réseau des CFF. Sa construction date de 1917. Par la suite, la gare (fig. 1) fut dotée d'une zone électrifiée (F). Les manœuvres de triage s'y effectuent au moyen de la traction à vapeur ; seuls les trains arrivants et partants sont tirés par des locomotives électriques. Les opérations de décrochage et de freinage des wagons se font

La gare comprend quatre zones bien distinctes:

- 1. Les bosses de débranchement (A).
- 2. Les têtes de faisceaux (B).
- 3. Les corps de faisceaux (C).
- 4. Les sorties de faisceaux (D).

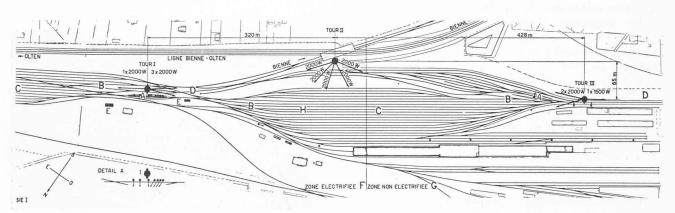


Fig. 1. — Plan schématique de la gare de Bienne-Triage, avec emplacement des foyers lumineux, direction des axes des faisceaux lumineux et puissance des projecteurs.